

Pour votre gouverne

Voici un exemple de la non-sévérité
des fabricants de "pesticides"

Les catalogues en font presque pas
mention. Il s'en semble considérer que tous
les produits sont des parfums ou du Coca Cola.

X META-SYSTEMOX R. LIQUIDE (25% D' OXYDEMATION
MÉTHYL.

SYSTEMOX (DÉMETON)

TOXITÉ ORALE
INHALÉE DL-50
12.

C'est un produit excessivement toxique
Pourtant le catalogue en fait pas mention.

C'est étonnant que ni insectes qui peut les
appliquer Taisez une seule cigarette dans
la queue....

C'est sur ces données non responsables
qu'on se base souvent. Vendeurs
intéressés



MATERIEL HORTICOLE

REGULATEURS DE CROISSANCE	p. 115
DESHERBANTS SELECTIFS	p. 115
INSECTICIDES	p. 116
FONGICIDES	p. 118
ENGRAIS	p. 119
TOURBE	p. 119
ETIQUETTES	p. 123
POTS EN TOURBE	p. 120
POTS PLASTIQUES	p. 121
CACHE POTS	p. 121
VARIOPOTS	p. 121
TERRINES	p. 121
LIBRAIRIE	p. 122
OUTILLAGE - EQUIPEMENT	p. 124
ACCESSOIRES D'ARROSAGE	p. 125
DEROULEUSE DE PLASTIQUE	p. 126
PULVERISATEURS	p. 124-126

N.B. L'instabilité du prix des produits pétroliers qui entrent dans la fabrication de la plupart des produits de traitement et articles en plastique, ne nous permet pas de garantir le prix de ces derniers et nous nous réservons le droit de les modifier sans préavis.

POUR COMMANDER :

Comme pour les graines, nous avons codifié les références de chaque produit par conditionnement (Code à 5 chiffres). Vous faciliterez l'exécution de votre commande en les indiquant sur votre bon de commande avant le nom du produit. Nous avons fait précéder les prix des unités correspondantes que vous pourrez utiliser dans la colonne unité de nos bons de commande :

Exemple : pour commander 10 x 1 l. de Cycocel :

Code	Qté	Unité	Désignation
90034	10	L	Cycocel
pour 1 jerrican de 10 litres de Cycocel :			
90023	1	J	Cycocel

HORMONES DE BOUTURAGE

EXUBERONE LIQUIDE

90103	Le carton de 10 x 1 litre à 70,50 le litre	(10 L)	705,00 HT
90103	Le litre	(L)	73,50 HT

REGULATEURS DE CROISSANCE

ALAR 85 (Composition : 85 % de mono-diméthyl-1, 1 hydrazide de l'acide succinique sous forme de poudre soluble).

Réducteur de croissance particulièrement utile pour garder nain, pétunias, roses d'Inde, chrysanthèmes, etc... La plante est bloquée en hauteur par réduction des entre-nœuds, au profit d'un meilleur branchement et une meilleure résistance à la sécheresse.

Utilisations

CHRYSANTHEMES, HORTENSIAS, POINSETTIAS, PETUNIAS, ROSES D'INDE, SAUGES, ZINNIAS, REINES-MARGUERITES, PHLOX ANNUELS, CENTAUREES, MUFLIERS, SOUCIS, CELOSIES, CLEOMES, COSMOS, etc...

Recommandations

Bien arroser les plantes avant traitement et traiter ensuite sur feuillage sec. Le traitement s'effectue en pulvérisation avec un pulvérisateur manuel ou à moteur.

Doses d'emploi recommandée (à ne pas dépasser)

— Pétunias, Roses d'Inde et autres plantes annuelles : 600 grammes par 100 litres d'eau.

(A appliquer au moment où la tige centrale commence à « s'emballer ». Une deuxième application peut être faite à 2 ou 3 semaines de distance).

— Chrysanthèmes :

Boutures 300 grammes pour 100 litres d'eau (10 litres pour 2.000 boutures), potées 600 grammes pour 100 litres (100 litres pour 3.000 potées).

Variétés naines : 1 traitement 15 jours après le premier pincement.
Variétés hautes : 2 traitements : à 15 jours, puis 5 semaines après le pincement.

— Hortensias : 900 grammes pour 100 litres d'eau.

— Poinsettias : 600 à 900 grammes pour 100 litres d'eau. Traitement tous les 10 à 15 jours.

90012 En boîte de 300 g (B) 138,00 HT
(T.V.A. 17,60 %)

CYCOCEL C 5 - 460 g par litre de chlorméquat-chlorure - 320 g par litre de chlorure de choline

Utilisations

GERANIUMS, CHRYSANTHEMES, HIBISCUS SINENSIS, POINSETTIAS, etc...

En pulvérisation et surtout en arrosage. Très efficace sur géranium de semis et de bouture. N'arroser que lorsque la motte est humide.

— Pour le géranium de semis, arroser 3 semaines après le repotage en pot de 6 cm avec une solution à 3 % de produit actif (0,5 litre de Cycocel/100 à 130 l d'eau). Donner environ 30 cm³ de solution par plante.

— Chrysanthèmes en pots de 15-16 cm. Traiter avec 40 cm³/10 litres d'eau deux fois à 3 semaines d'intervalle.

L'effet obtenu par détrempeage du pot est très durable mais il ne faut jamais traiter des pots secs. (Produit expérimental).

90023	Le jerrican de 10 litres	(J)	555,00 HT
90034	Carton de 10 x 1 litre à 59,80 le litre	(10 L)	598,00 HT
90034	Le litre (emballage en sus)	(L)	62,00 HT
(T.V.A. 17,60 %)			

REDUCYMOL - 0,25 g/l Ancymidole

Nouveau nanifiant très efficace sur chrysanthèmes, poinsettias, hortensias, géraniums, crotons, lilium, tulipes, nombre d'arbustes et de plantes à massif : pétunias, reines-marguerites, muflers, zinnias, etc...

Dose d'emploi recommandée

En pulvérisation sur chrysanthèmes, poinsettias, géranium, plantes à massif : 4 litres/10 litres d'eau pour 100 m².

En arrosage - Tulipes : 1 litre / 10 litres, 48 h. après mise en forçage (pour 2.000 bulbes).

Hortensias : 4 litres/10 litres à l'entrée en forçage (pour 1.000 plantes).

90045	Le carton de 10 x 1 l.	(L)	1230,00 HT
90045	Le bidon de 1 litre	(L)	128,00 HT

DESHERBANTS SELECTIFS

(T.V.A. 7 %)

PRIGLONE 2 - 120 g/litre de Paraquat + mouillant, 80 g/litre de Diquat

Dés herbant de contact à utiliser en interligne ou avant plantation (24 à 48 heures avant plantation). Utiliser pour le traitement en interligne des pulvérisateurs à basse pression avec système de protection latérale que nous pouvons vous fournir (nous consulter).

90290	En carton de 12 x 1 litre à 81,50 HT le litre, le carton	(12 L)	978,00 HT
90300	En carton de 4 jerricans de 5 litres à 342,50 HT le jerrican, le carton	(4 J)	1370,00 HT
90300	Le jerrican de 5 litres	(J)	350,00 HT
90290	Le litre	(L)	84,00 HT

AKSOL - 22 % Acide N1 Naphtil phthalamique

Dés herbant sélectif des melons, cornichons, concombres (cucurbitacées) en préémergence des mauvaises herbes en traitement aussitôt après le semis ou aussitôt après le repiquage en pleine terre.

Dose d'emploi : 18 l/ha. Efficacité 5 à 8 semaines.

90216	Le carton de 4 x 5 l à 191,00 HT le bidon	(4 J)	764,00 HT
90216	Le bidon de 5 litres	(J)	195,00 HT

BULBACLOR - 400 g/l de chlorprophame

Dés herbant sélectif des oignons, poireaux, ail, endives, scorsonères, sal-sifs, glaïeuls, tulipes, narcisses, muguet.

Dose d'emploi 5 à 10 l/ha selon cultures			
90220	Le carton de 2 x 5 l à 175,00 HT	le bidon de 5 l (2 J)	350,00 HT
90231	Le carton de 10 x 1 l à 38,90 HT	le litre (10 L)	389,00 HT
90231	Le litre	(L)	42,00 HT

DACTHAL - 75 % Chlorthal

Dés herbant sélectif des oignons et des glaïeuls en pré-levée, des frai-siers, aubergines, tomates après plantation et de certaines plantes vivaces. Dose d'emploi oignons : 10 kg/ha.

90242	Le carton de 6 boîtes de 1 kg à 85,00 HT	(6 K)	510,00 HT
90242	La boîte de 1 kg	(K)	88,00 HT

DESORMONE PRAIRIE - 210 g/l. de 2,4 DP (dichlorprop), 52,5 g/l. de 2,4 D. 24 g/litre de piclorame (tordon) sous forme de sels d'ammonium et de potasse.

Dés herbant spécifique des prairies, très efficace sur gazon établi pour détruire les dicotylédones vivaces : rumex, pissenlits, trèfles, etc... Très effi-cace mais à effet lent (3 semaines). N.B. — Ne pas traiter trop près des plan-tes cultivées qui pourraient être détruites. Dose d'emploi 2,5 à 4 kg/ha.

Dose d'emploi 2,5 à 4 litres par hectare.			
90253	En carton de 10 x 1 litre à 55,00 HT	le litre (10 L)	550,00 HT
90253	Le litre	(L)	58,00 HT
90264	En bidon de 10 litres, le bidon	(J)	488,00 HT

FERVIN - 75 % d'aloxymide - sodium

Antigraminées homologué sur toutes cultures légumières. Attention : produit expérimental en cultures ornementales. Les gazons ne doivent pas être traités ! A n'utiliser que sur cultures dicotylédones.

Dose d'emploi : 0,75 à 1,5 kg/ha.			
90275	Le kg	(K)	316,00 HT
90275	Le carton de 10 x 1 kg	(10 K)	3120,00 HT

KERB® 50 W

Dés herbant sélectif des laitues chicorées, scaroles, pissenlit et chicorée endive au semis ou repiquage (3 kg/ha = 30 g/are).

90286	Le carton de 6 x 1 kg à 228,00 HT	la boîte (6 K)	1368,00 HT
90286	La boîte de 1 kg		230,00 HT

RAMROD - 65 % de propachlor

Dés herbant sélectif de préémergence pour oignons de semis et de repi-quage - 7 kg/ha.

90311	La boîte de 1 kg	(K)	70,00 HT
90322	La boîte de 5 kg	(D)	308,50 HT

RONSTAR - 250 g/l d'oxadiazon

Dés herbant spécifique des oignons, vignes et vergers. Dose d'emploi 160 cm²/are.

90333	Le carton de 4 x 5 litres à 380,00 HT	le bidon (4 J)	1520,00 HT
-------	---------------------------------------	----------------	------------

SARCLEX - 50 % de linuron

Dés herbant sélectif pour carottes, céleris, poireaux repiqués, fenouil, persil, pommes de terre. Dose : carottes, céleris 150 à 200 g pour 1 000 m² - poireaux 1 kg/ha - pommes de terre 1 à 2,5 kg/ha.

Excellent pour tenir le sol propre sous pots de chrysanthèmes, hor-tensias, etc...

90344	Le carton de 10 boîtes de 500 g à 44,70 HT	la b. (10 B)	447,00 HT
90355	Le carton de 4 boîtes de 5 kg à 328,00 HT	la boîte (4 D)	1312,00 HT
90355	La boîte de 5 kg	(D)	332,00 HT
90344	La boîte de 500 g	(B)	47,00 HT

SENCORAL 35 - 35 % de Metribuzin

Dés herbant sélectif des tomates repiquées très efficace. Persistance 4 à 5 mois. Toxicité faible. Bien répartir à la surface du sol quelques jours avant repiquage. On peut traiter après repiquage mais avec un écran protecteur du feuillage.

Dose d'emploi 1,5 kg/ha dans 500 à 1.000 litres d'eau.			
90366	Le carton de 10 x 1 kg	(10 K)	1520,00 HT
90366	La boîte de 1 kg	(K)	156,00 HT

TREFLAN - 480 g/k de Trifluraline

Dés herbant sélectif du chou en pré-plantation, des tomates et poivrons repiqués et des cultures florales et ornementales. Doit être enfoui par molo-culteur à 10-15 cm immédiatement après épandage.

Dose d'emploi 1,2 à 1,5 kg/ha.			
90370	Le carton de 10 x 1 litre à 88,00 HT	le litre (10 L)	880,00 HT
90381	Le carton de 4 x 5 litres à 80,00 HT	le litre (4 J)	1600,00 HT
90381	Le bidon de 5 litres	(J)	405,00 HT
90370	Le bidon de 1 litre	(L)	91,00 HT

INSECTICIDES

(T.V.A. 7 %)

*Anti aleurodes !***ACTELIC LIQUIDE - 250 g/l de Pirimiphos méthyle**

Nouvel insecticide contre les aleurodes (ou mouches blanches) des ser-res qui agit par contact et par vapeur et présente en outre une très bonne rémanence.

Dose d'emploi 0,3 l/100 litres d'eau. Traiter 3 fois à 4 jours d'intervalle. Si nécessaire faire 2 applications supplémentaires à 7 jours d'intervalle. Trai-ter de préférence le soir ou très tôt le matin sur feuillage sec.

90515	Le carton de 12 x 1 l à 68,25 HT	le litre (12 L)	819,00 HT
90515	Le bidon de 1 litre	(L)	70,00 HT

ANILIX - Poudre mouillable 25 % BCPE + 25 % CPAS

Nouvel acaricide à longue durée d'action détruisant les œufs, larves et adultes. Sur légumes et fruits arrêter les traitements au moins 15 jours avant récolte. En serre, faire un essai et se protéger mains et visage comme la plu-part des produits. Antidote : phénobarbital.

Dose d'emploi : 100 à 150 g par litres d'eau.			
90526	Le kg	(K)	39,50 HT

BASAMID GRANULE - 98 % de Dazomet (DMTT)

Désinfectant du sol à action nématicide, fongicide, herbicide, insecticide (ver fil de fer, ver blanc, ver gris, larve de lipule).

Dose d'emploi : sol en place 50 à 70 g/m² pour désinfection à 20 cm de profondeur. (Ajouter 15 à 20 g/m² par couche supplémentaire de 10 cm si l'on désire une désinfection plus profonde).

Terreaux et compost 250 g/m ² .			
90530	Carton de 12 x 1 kg à 28,70 HT	le kg (12 K)	344,40 HT
90541	Carton de 4 x 5 kg à 120,00 HT	les 5 kg (4 D)	480,00 HT
90552	Sac de 20 kg	(S)	345,00 HT

BLADAFUM - 18 % de Sulfotep

Capsules pour fumigation. Insecticide fumigène pour emploi dans les ser-res, châssis et champignonnières contre pucerons, thrips, aleurodes (mou-ches blanches), mouches du champignon et araignées rouges. Capsule n° 2 pour 200 m².

90563	Le carton de 10 boîtes de 6 capsules n° 2	(10 B)	477,00 HT
90563	La boîte de 6 capsules n° 2	(B)	50,00 HT

DECIS - 25 g/l de Decamethrine

Nouvel insecticide de contact particulièrement efficace sur un très grand nombre de parasites, pucerons, etc... Non toxique à la dose d'utilisation.

90574	Le carton de 10 bidons de 250 cc à 50,00 HT	le b. (10 F)	500,00 HT
90585	Le carton de 6 bidons de 1 l à 180,00 HT	le litre (6 L)	1080,00 HT
90585	Le bidon de 1 litre	(L)	182,00 HT
90574	Le bidon de 250 cc	(F)	52,50 HT

DEDEVAP LIQUIDE - 50 % Dichlorvos

Insecticide et acaricide pour lutter contre les pucerons et les aleurodes dans les serres (10 à 15 cm² de serre en vaporisation).

90606	Le carton de 10 x 1 l à 38,00 HT	le litre (10 L)	380,00 HT
90606	Le flacon de 1 litre	(L)	40,00 HT

DISYSTON - 5 % de Disulfoton

Premier insecticide systémique sous forme granulée pour la protection des betteraves, pommes de terre, cultures maraichères, ornementales et flori-fères, contre les acariens et les pucerons. Il s'emploie soit au moment du semis, soit après la levée.

Dose d'emploi 20 kg/ha.			
90610	Carton de 2 sacs de 10 kg	(2 S)	420,00 HT

FOLIMATE LIQUIDE - 25 % d'Ométhoate

Nouvel insecticide et acaricide systémique très puissant pour lutter con-tre les acariens résistants, les pucerons (Y compris pucerons lanigères) carpo-capses, des arbres fruitiers, doriphores. Dose d'emploi : 250 cm²/100 litres d'eau.

90621	Carton de 10 x 1 litre à 57,50 HT	le litre (10 L)	575,00 HT
90631	Le bidon de 10 litres	(J)	530,00 HT
90621	Le flacon de 1 l.	(L)	60,00 HT

PESTICIDES

TOXICITÉ CUTANÉE
DL50 en mg/kg

CLASSE

PESTICIDES	DL50 en mg/kg	TOXICITÉ CUTANÉE
DEPP/DITHIO	1.2	5
thion	3	45
drine	6	Non déterminée
rine	10	Non déterminée
eton	12	Non déterminée
ion	15	88
ion	30	1270
tine	55	50
ine	67	150
phène	69	Non déterminée
drine	87	150
achlore	90	780
one	95	Non déterminée
on	96	915
dan	110	360
de plomb	125	Non déterminée
inon	125	4000
ethoate	245	800
	250	2820
	600	2000
robenzilate	700	Non déterminée
nane	730	Non déterminée
nicide	750	Non déterminée
te	1800	Non déterminée
thion	1845	6150
k	2000	Non déterminée
	3400	1200
oxychlore	6000	2820
nane	6600	Non déterminée
rbenside	10000	Non déterminée
on	14700	10000

A

B

C

PESTICIDES			DATE LIMITE
NF/44			re de jours avant la récolte
BENOMYL			
Captane	15		PDL (1)
Dichlone	3		1 (2)
Dodine	5		7 (2)
Ferbame	7		7 (3)
Glyodine	5		PDL
Mercures organiques	0		Pas après le calice
Niacide	7		PDL
Thirame (Thylate)	7		PDL
Ars. de plomb	2 (Can.)	1 (Anglet.)	30 (4)
Chlorbenside	5		7
Chlorobenzilate	8		30
DDD (TDE)	7		21
DDT	7		30
Demeton (Systox)	0.75		21
Diazinon	0.75		14
Dieldrine	0.25		35
Endrine	0		Pas après le ler de couv
Ethion	1		30
Genite	0		Pas après la floraison
Guthion	2		15
Heptachlore	0		Pas après la floraison
Kelthane	3		7
Malathion	8		3
Méthoxychlore	14		7
Murvesco (Fenson)	Non établie		Pas après le bouton rose
Ovex	3		30
Parathion	1		14
Phosdrine	0.25		2
Ryanicide	Non toxique		PDL
Sevin	10		1
Tedion	5		PDL
Thiodan	2		30
Trithion	0.8		30

(1) PDL - Pas de date limite. Peut être appliqué jusqu'à la récolte.

(2) Pas recommandé après le calice, sous nos conditions.

HOSTAQUICK CE

Nouveau !

Anti-puceron systémique qui peut être utilisé sur légumes jusqu'à 3 jours avant la récolte et qui est de ce fait précieux chaque fois que les pucerons peuvent se cacher : laitues, choux fleurs, artichauts, etc... ainsi que sur les bulbes : tulipes, lis, etc...

90596 Le flacon de 1 l. (L) 125,00 HT

Anti-aleurodes !

ISATHRINE - 100 g/l de Bioresméthrine

Nouvel insecticide très efficace contre les aleurodes (mouches blanches de serre) à utiliser en pulvérisation pneumatique ou en nébulisation. La pulvérisation doit être faite très soigneusement sur tout le feuillage.

Dose d'emploi 60 cm³/100 litres d'eau.

90643 En carton de 6 x 1 litre à 326,00 HT le litre (10 L) 1958,00 HT

90643 Le bidon de 1 litre (L) 330,00 HT

KILVAL - 400 g/l de Vamidothion

Systémique anti-pucerons qui épargne les insectes utiles.

90836 20 x 250 cc à 29,80 HT le flacon (20 F) 596,00 HT

90836 Le flacon de 250 cc (F) 33,00 HT

90840 20 x 1 l. à 74,50 HT le l. (20 L) 1490,00 HT

90840 Le litre (L) 77,00 HT

LANNATE 20 L - 200 g/l de Methomyl

Insecticide systémique contre pucerons, chenilles, thrips, aleurodes et actifs aussi contre les acariens et les nématodes.

90654 Le carton de 10 x 1 litre à 62,20 HT le litre (10 L) 662,00 HT

90654 Le litre (L) 65,00 HT

LINDAFOR 90 MICRONISE - 90 % de lindane

Insecticide polyvalent pour de très nombreux parasites des cultures (thrips, etc...).

15 à 35 g/ha.

90676 Le carton de 10 x 1 kg à 86,00 HT le kg (10 K) 860,00 HT

90676 La boîte de 1 kg (K) 90,00 HT

90680 La boîte de 5 kg (D) 412,50 HT

MESUROL ANTILIMACE - 4 % Mercaptodiméthur

Appât granulé contre les limaces pouvant être utilisé dans des conditions climatiques défavorables. Très efficace.

90701 Le carton de 4 x 5 kg à 166,00 HT les 5 kg (4 D) 664,00 HT

90701 Le fût de 5 kg (D) 175,00 HT

BETA-SYSTEMOX R LIQUIDE - 25 % d'Oxydemeton-Methyl

Particulièrement efficace contre les pucerons. Produit systémique pour pulvérisation et arrosage contre les pucerons et araignées rouges des cultures florales industrielles, ornementales et cultures fruitières et contre les ophiocampes des arbres fruitiers (Interdit sur culture légumière).

10 cm³/10 litres - 100 cm³/ha.

90723 Carton de 10 x 1 litre à 84,60 le litre (10 L) 846,00 HT

90723 Le litre (L) 88,00 HT

90712 Carton de 30 flacons de 250 cm³ à 37,50 HT le fl. (L) 1125,00 HT

90712 Le flacon de 250 cc (F) 40,00 HT

Traitement des sols fatigués

MOCAP 20 CE - 200 g d'Ethoprophos fl

Produits de traitement contre les nématodes du sol qui sont souvent responsables de la fatigue des sols et de parasitages des plantes horticoles et maraichères. Organo-phosphoré, très toxique, non volatil, il se dégrade dans le sol sans laisser aucuns résidus toxiques dans les récoltes. Doit être enterré à 7-15 cm après pulvérisation sur le sol.

90734 Le bidon de 10 litres (J) 307,00 HT

OVICAR S - 20 % fenizon + 10 % dioxathion

Acaricide agissant sur les œufs des acariens et complétant en traitement conjugués les autres acaricides.

90665 Le carton de 12 x 1 litre à 44,65 HT le litre (12 L) 535,80 HT

90665 Le litre (L) 47,50 HT

PENTAC WP - 50 % Dienochlore

Acaricide spécialement adapté aux cultures ornementales en serre. Interdit sur toutes les cultures maraichères. Très longue durée d'action en serre seulement. Très efficace sur les larves et agit en plus sur les œufs et les adultes. Action lente. Dose d'emploi 125 g/ha. (Il faut mouiller abondamment toutes les parties des plantes).

90756 Le carton de 6 x 500 g à 299,00 HT la boîte (6 B) 1794,00 HT

90756 La boîte de 500 g (B) 305,00 HT

PERTHRINE - 250g/l de perméthrine

Pyréthrinaïde de synthèse (contre chenilles, pyrales, etc...)

90851 Le carton de 12 x 250 cc à 102,90 HT (12 F) 1234,80 HT

90851 Le flacon de 250 cc (F) 105,00 HT

PHYTOSOL GRANULE - 2,5 % de Trichloronate

Granulé insecticide pour le traitement du sol pour lutter contre les mouches des cultures maraichères (mouche de l'oignon, mouche de la carotte, etc...). Dose d'emploi :

100 kg/hectare en traitement général ou 2,5 g par mètre linéaire en traitement localisé.

90771 Le sac de 10 kg (S) 142,00 HT

90760 Le carton de 12 boîtes de 600 g à 25,70 HT (12 B) 308,40 HT

90760 La boîte de 600 g (B) 28,00 HT

PHYTOSOL 50 LIQUIDE - 50 % de Trichloronate

Liquide pour le traitement du sol contre les mouches des cultures légumières. Dose d'emploi :

5 litres par hectare en traitement du sol.

90782 Carton de 10 x 1 litre à 148,00 HT le litre (10 L) 1480,00 HT

90782 Le litre (L) 152 HT

PLICTRAN 600 F - 600 g : l de Cyhexatin

Acaricide de contact non dangereux pour les abeilles à longue persistance pour les cultures légumières et florales. Dose d'emploi 0,5 à 0,8 l/ha.

90873 Le carton de 6 x 1 l à 348,00 HT (6 L) 2088,00 HT

90873 Le litre (L) 352,00 HT

SOPRAPHENE GRANULE - 2 % de Toxaphène

Appât granulé contre les chenilles des noctuelles (ou vers gris).

Dose d'emploi 30 à 50 kg de granulé par ha.

90803 Le sac de 10 kg (S) 72,00 HT

ZOLONE LIQUIDE - 350 g/l de phosalone

Insecticide très polyvalent et non dangereux pour les abeilles. contre pucerons, thrips, altises, acariens, chenilles, etc...

Dose d'emploi 150 à 200 cm³/100 litres.

90814 Le carton de 20 bidons de 250 cm³ à 19,00 HT (20 F) 380,00 HT

90825 Le carton de 10 x 1 l à 53,20 HT le litre (10 L) 532,00 HT

90825 Le litre (L) 55,50 HT

ANTICHLOROSE**FETRILON**

Poudre pour bouillie.

90114 Le carton de 4 x 4 kg à 134,00 HT la boîte (4 B) 245,00 HT

90114 La boîte de 4 kg (B) 138,00 HT

FETRILON COMBI

Enrichi en oligo-éléments.

90125 Le carton de 6 x 4 kg à 122,50 la boîte (6 B) 735,00 HT

90125 La boîte de 4 kg (B) 125,00 HT

FONGICIDES

(T.V.A. 7 %)

SULFONAPHTASE

Nouveau produit très efficace pour les maladies cryptogamiques des rosiers, chrysanthèmes, œillets, verveines, glaïeuls, zinnias, ainsi que vignes, plantes potagères, tomates, melons, arbres fruitiers, pommes de terre, etc...

« La Sulfo-Naphtase », poudre sulfo-cuprique au pyrèthre, garanti 8 % sulfate de cuivre, correspondant à 2 % cuivre métal pur, 48 % soufre, 2 % poudre de pyrèthre, provenant de tiges et fleurs de premier choix.

Très important : Employer le produit le soir à la rosée.

91015 Le sac de 10 kg	(S)	88,00 HT
Boîtes souffleuses rechargeables d'environ 500 g.		
91026 La pièce	(B)	20,00 HT
91026 Les 10 boîtes	(10 B)	190,00 HT

(T.V.A. 7 % en sus).

AATERRA M - Poudre mouillable 30 % etridiazol

Fongicide du sol pour cultures florales et ornementales spécifique du phythium et phytophthora (pour pourriture des tulipes, des iris, boutures de chrysanthèmes et pélargonium, phytophthora des œillets).

Bulbes et boutures 5 à 7 g/m² incorporé au sol.

Œillets 7,5 g/m² dans 3 à 5 litres d'eau par m².

91030 Le carton de 12 x 1 kg à 248,50 HT le kg	(12 K)	2982,00 HT
91030 La boîte de 1 kg	(K)	254,00 HT

ALIETTE - 80 % d'éthyl phosphite d'aluminium

Nouveau fongicide systémique très efficace contre le phytophthora qui provoque la pourriture brune qui envahit le système racinaire de nombreuses plantes. Très efficace contre le phytophthora cinnamom responsable des sévères dégâts dans les conifères. Très peu toxique et sans effet sur les oiseaux, abeilles, poissons.

91041 Le carton de 10 x 1 kg à 113,00 le kg	(10 K)	1130,00 HT
91041 La boîte de 1 kg	(K)	116,00 HT

BAVISTINE - 50 % de carbendazim

Nouveau fongicide systémique très efficace pour culture florale et maraichère. (Tavelure, fusarioses, botrytis, etc...)

91052 Le carton de 12 x 1 kg à 109,00 HT	(12 K)	1392,00 HT
91052 La boîte de 1 kg	(K)	116,00 HT

BAVISTINE M - 50 % de manèbe, 6 % de carbendazim

Fongicide systématique polyvalent combinant les avantages du manèbe et de la Bavistine, à action préventive et curative des maladies des organes aériens.

91063 Le carton de 4 x 5 kg à 118,00 HT les 5 kg	(4 D)	472,00 HT
91063 Le carton de 5 kg	(D)	122,00 HT

BAYLETON - 100/g Triadiméfon

Anti-oidium systémique très efficace sur rosiers, melons, etc... Liquide pour pulvérisation.

91282 Le carton de 12 x 100 cm ³ à 30,80 HT	(12 F)	369,80 HT
91282 Le flacon de 100 cm ³	(F)	35,00 HT

BENLATE - 50 % de Benomy!

Premier fongicide systémique c'est-à-dire qui est véhiculé par la sève à l'intérieur des plantes. Il agit d'abord par contact et assure une protection prolongée par la suite en demeurant dans la plante. Remarquablement actif sur un grand nombre de maladies cryptogamiques des plantes cultivées. Ne tache ni feuillage, ni fleurs, ni fruits. Possède en outre une action ovicide sur les œufs d'acariens.

91074 Le bidon de 1 kg	(K)	132,00 HT
91085 Le carton de 20 boîtes de 200 g à 44,85 HT	(12 B)	897,00 HT

EUPARENE - 50 % de Difluoramide

Très efficace sur mildiou, botrytis (pourriture grise) et oidium.

Dose d'emploi : 250 g/100 litres d'eau.

91106 Le carton de 12 x 1 kg à 56,10 HT le kg	(12 K)	673,20 HT
91096 Le carton de 6 boîtes de 350 g à 41,00 HT	(6 B)	246,00 HT
91106 La boîte de 1 kg	(K)	59,00 HT
91096 La boîte de 350 g	(B)	43,00 HT

FULVAX - 4 % de 2-cyano-N acétamide ; 46,5 % de mancozèbe

Anti-mildiou pénétrant dans la plante (non véhiculé par la sève) très efficace (expérimental en cultures ornementales).

91212 Le sac de 5 kg	(D)	175,00 HT
----------------------	-----	------------------

FUNGINEX - 190 g/l de Triforine

Fongicide systémique actif contre les tâches noires du rosier (oidium du rosier), rouille blanche du chrysanthème, oidium des cucurbitacées.

91110 Le carton de 12 x 1 litre à 89,00 HT le litre	(12 L)	1088,00 HT
91110 Le bidon de 1 l.	(L)	91,00 HT

GREX TX - 10 % de benomyl (Benlate) 64 % manèbe

Complément du Benlate chaque fois que le spectre d'activité de celui-ci doit être élargi pour lutter contre les mildious, alternarioses, rouilles, etc...

91121 Le carton de 4 x 3 kg à 126,50 HT	(4 E)	506,00 HT
91121 La boîte de 3 kg	(E)	130,00 HT

MEHLTAUMITTEL BASF - 400 g/l de dodémorphe-acétate

Fongicide préventif et curatif de l'oidium des rosiers et de certaines plantes ornementales. Ne tache et ne marque ni feuillage, ni fleurs. Rend les feuilles brillantes. Dose d'emploi : 200 à 250 cm³ pour 100 litres d'eau.

91132 Carton de 20 flacons de 250 cc à 26,00 HT le fl.	(20 F)	520,00 HT
91143 Carton de 10 x 1 litre à 80,50 HT le litre	(10 L)	805,00 HT
91143 Le litre	(L)	82,50 HT

NIMROD - 250 g/l de bupirimate

Fongicide systémique contre l'oidium des rosiers et des cucurbitacées

91154 Le carton de 12 x 1 l. à 131,00 HT	(12 L)	1572,00 HT
91154 Le bidon de 1 litre	(L)	134,00 HT

PELT 44 - 70 % Methylthiophanate

Fongicide systémique très polyvalent des cultures florales et maraichères.

91176 Le seau plastique de 5 kg	(D)	499,50 HT
91165 Le carton de 12 boîtes de 500 g à 72,00 HT la b.	(12 B)	864,00 HT
91165 La boîte de 500 g	(B)	75,00 HT

PELTAR - 50 % Manèbe + 25 % Methylthiophanate

Fongicide très polyvalent pour pulvérisation foliaire pour cultures maraichères et florales.

91180 Le carton de 12 x 1 kg à 55,00 HT le kg	(12 K)	660,00 HT
91180 La boîte de 1 kg	(K)	58,00 HT

PLANTVAX - 120 g/l d'oxycarboxite

Fongicide systémique efficace contre les rouilles de l'œillet, du rosier et la rouille blanche du chrysanthème.

91223 Le carton de 12 x 1 litre à 124,50 HT le litre	(12 L)	1494,00 HT
91223 Le bidon de 1 litre	(L)	128,00 HT

PLONDREL - 50 % Ditalimfos

Spécifique des oidiums des cucurbitacées, melons, courgettes, concombres, cornichons, potirons. Dose d'emploi : 100 g/hl.

91293 Le carton de 6 x 500 g à 99,50 HT	(6 B)	597,00 HT
91293 La boîte de 500 g	(B)	103,00 HT

PREVICUR S 70 - 625 g/l de prothiocarbe

Nouveau fongicide systémique actif sur les Pythium, Phytophthora, Bremia, etc..., particulièrement intéressant contre la fonte des semis et des boutures, pour le traitement des arbustes d'ornements. Il a en outre souvent un effet de stimulation de la végétation. Il s'emploie en arrosage du sol et de la base des plantes, en incorporation, au compost en trempage des bulbes, boutures et mottes.

91234 Le carton de 8 x 1 litre à 208,00 HT le litre	(8 L)	1664,00 HT
91234 Le litre	(L)	212,00 HT